



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 11, rue Principale Sud, à Sutton, le **15 janvier 2024**, à 19h30, une séance au cours de laquelle il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

| | | |
|-----------|---------------------------------|--|
| | Numéro de cadastre : | 5 095 712, 5 095 713 |
| 2024-0085 | Numéro d'immeuble : | 411, chemin Jordan |
| | Nature et effet de la demande : | <p>La demande vise à permettre à autoriser les trois dérogations suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Autoriser une superficie minimale de lot de 4965 mètres carrés pour le lot projeté 6 641 249 au lieu de 5000 mètres carrés, comme indiqué au <i>Règlement de lotissement 116-2, section 1.6, chapitre 4</i>;2. Autoriser une largeur minimale de lot de 26.77 mètres pour le lot projeté 6 641 250 au lieu de 60 mètres, comme indiqué au <i>Règlement de zonage 115-2, section 1,2, chapitre 3, Zone A-07</i>;3. Autoriser une profondeur minimale de lot de 61.68 mètres pour le lot projeté 6 641 250 au lieu de 100 mètres, comme indiqué au <i>Règlement de zonage 115-2, section 1,2, chapitre 3, Zone A-07</i>. <p>Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-411-chemin-jordan-2/</p> |

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **20^e** jour du mois de **décembre** de l'an **2024**.

Me Jonathan Fortin, LL.B., OMA, avocat
Directeur général adjoint |
Greffier et directeur des affaires juridiques



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 11, rue Principale Sud, à Sutton, le **15 janvier 2024**, à 19h30, une séance au cours de laquelle il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

| | | |
|-----------|---------------------------------|--|
| | Numéro de cadastre : | 5 095 712, 5 095 713 |
| 2024-0085 | Numéro d'immeuble : | 411, chemin Jordan |
| | Nature et effet de la demande : | <p>La demande vise à permettre à autoriser les trois dérogations suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Autoriser une superficie minimale de lot de 4965 mètres carrés pour le lot projeté 6 641 249 au lieu de 5000 mètres carrés, comme indiqué au <i>Règlement de lotissement 116-2, section 1.6, chapitre 4</i>;2. Autoriser une largeur minimale de lot de 26.77 mètres pour le lot projeté 6 641 250 au lieu de 60 mètres, comme indiqué au <i>Règlement de zonage 115-2, section 1,2, chapitre 3, Zone A-07</i>;3. Autoriser une profondeur minimale de lot de 61.68 mètres pour le lot projeté 6 641 250 au lieu de 100 mètres, comme indiqué au <i>Règlement de zonage 115-2, section 1,2, chapitre 3, Zone A-07</i>. <p>Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-411-chemin-jordan-2/</p> |

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **20^e** jour du mois de **décembre** de l'an **2024**.

Me Jonathan Fortin, LL.B., OMA, avocat
Directeur général adjoint |
Greffier et directeur des affaires juridiques